



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

musées

Question écrite n° 19651

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du Musée Guimet à Paris. En effet, l'établissement public connaît d'une part une baisse inquiétante de sa fréquentation (qui a chuté de moitié en dix ans, au contraire des autres musées parisiens) qui conduit à une inquiétude des agents ; et d'autre part une crise de gouvernance. L'enquête de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) diligentée à ce propos a permis de détecter « une crise manifeste et grave, dont les aspects à la fois structurels et conjoncturels, organisationnels et très personnalisés, la rendent particulièrement difficile à dénouer ». Sont évoqués la faiblesse du dialogue social, le cloisonnement des services et des personnels, une souffrance au travail, une faiblesse managériale qui conduit à une persistance des conflits internes, ainsi qu'une désorganisation généralisée. Ainsi, il lui demande de bien vouloir préciser l'appréciation du Gouvernement sur les modalités de la gouvernance actuelle du musée, ainsi que ses intentions pour résoudre la crise qu'il traverse.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est particulièrement attentif à la situation du musée Guimet. C'est cette attention qui a conduit la ministre de la culture et de la communication à demander à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) le rapport dont la question se fait l'écho. Si la fréquentation du musée Guimet n'a en effet jamais atteint depuis dix ans le haut niveau enregistré grâce à l'engouement suscité par sa réouverture en 2001 (438 000 entrées), elle semble néanmoins retrouver une certaine vigueur après un point bas touché en 2010 et enregistre en 2012 un niveau légèrement supérieur aux fréquentations de 2004 et 2006, soit 265 000 entrées. Il apparaît cependant que l'histoire du musée, son rayonnement et la qualité des collections dont il a la garde permettent d'espérer mieux et notamment une augmentation sensible de la fréquentation assise sur la diversification des publics. Les difficultés relevées dans le rapport de l'IGAC mettent en exergue la nécessité pour l'établissement de disposer d'un projet clair et cohérent qui puisse associer et fédérer l'ensemble des agents de l'établissement public du musée Guimet. Ce projet devra être élaboré et mis en oeuvre par le successeur de Monsieur Oliver de Bernon, président du musée Guimet depuis août 2011, qui a récemment souhaité être relevé de ses fonctions pour se voir confier une autre mission. Son remplacement devrait être effectif en juin prochain, à l'issue d'une procédure de sélection ouverte, basée sur les projets des candidats, leurs compétences scientifiques, administratives et managériales, ainsi que sur leur capacité à prendre en compte les enjeux fondamentaux pour l'avenir de l'institution tels que son rayonnement scientifique et culturel, une gestion dynamique des collections, la diversification des publics, la qualité du dialogue social ou la mise en place d'outils de pilotage stratégique.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19651

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2039

Réponse publiée au JO le : [14 mai 2013](#), page 5108